

virgule,

«Le fossé ne cesse de se creuser» (<https://wort.lu/fr/granderegion/le-fosse-ne-cesse-de-se-creuser-63a31851de135b923691e212>)

Grande Région (<https://wort.lu/fr/granderegion>) 12 min. Aujourd'hui à 07:00



Fiscalité

«Le fossé ne cesse de se creuser»

Grande Région (<https://wort.lu/fr/granderegion>) 12 min. Aujourd'hui à 07:00

«On ne demande pas l'aumône, mais une juste répartition des richesses!» Depuis son salon, et sa vue imprenable sur le Temple Neuf, Dominique Gros a le verbe juste, le regard aiguisé et la semelle légère. Trois conditions *sine qua non* au président fondateur de l'association «Au-Delà des Frontières» pour mener, entre autres, le combat de la rétrocession fiscale.

Dans le monde du football, cela pourrait se résumer ainsi: des clubs locaux (communes frontalières) voient une grosse partie de leurs joueurs de l'équipe première (résidents actifs) et de leurs sponsors (entreprises) rejoindre un championnat fiscalement plus attractif. Le tout sans indemnité de transfert (contrepartie financière), mais avec l'obligation d'assurer au quotidien les besoins de leurs joueurs - pas des sponsors - qui résident toujours dans leur ancien club et en utilisent les installations. Pareille situation serait inimaginable en football. Pourtant, pour de nombreuses communes frontalières, le conditionnel n'a pas lieu d'être puisque c'est déjà leur réalité.

1.616 communes considérées comme «pauvres»

«On loge les gens, mais on n'a pas les moyens d'assurer les services: écoles, crèches, voirie, éclairage, etc. Nous sommes des communes très pauvres qui n'avons pas le retour, en termes de fiscalité, de nos concitoyens qui travaillent au Luxembourg.» Dans la bouche de Gilles Blasi-Toccaceli, premier adjoint au maire d'Audun-le-Tiche, ce «nous» englobe les communes voisines sujettes à une paupérisation contrastant avec l'enrichissement d'une partie de ses résidents.

Parmi elles, Villerupt. Alain Casoni, son ancien maire (2008-2020) désormais vice-président d'«Au-Delà des Frontières», précise: «C'est tout le paradoxe! De par ses revenus et les prestations familiales versés par le Grand-Duché, cette population participe au développement des activités de commerce, mais elle ne rapporte pas grand-chose dans le budget de la commune. Et encore moins depuis la suppression de la taxe d'habitation...»

Selon les données de l'inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) publiées en octobre dernier, Villerupt occupait, au 31 mars 2022, la troisième marche du podium des communes en nombre de travailleurs frontaliers (3.420) derrière Metz (5.580) et Thionville (9.080).

En 2017, selon une étude de Climaxion - programme issu de la collaboration entre l'agence de la transition écologique (ADEME) et la région Grand Est - 1.616 des 5.136 communes du territoire étaient jugées «pauvres». Parmi elles, Audun-le-Tiche, Villerupt, Longwy, mais aussi... Thionville.

«Je l'ai vue cette étude et, franchement, elle fait rire tout le monde! Venez donc à Thionville et dites-moi si c'est une commune pauvre», déclare Pierre Cuny (Horizons), son maire depuis 2016 et le décès d'Anne Grommersch.

«Un nouveau résident sur deux n'est pas originaire de Lorraine», poursuit-il. «Il travaille au Luxembourg, mais achète sa maison à Thionville et consomme à Thionville... Pour moi, c'est tout bénéfice. Au point que ma ville s'enrichit tellement qu'en termes de taxe foncière, on encaisse 800.000 euros de plus que les prévisions.»

40.000 emplois endogènes

Dans cette étude, le taux de chômage observé dans les zones proches de la frontière luxembourgeoise était bien supérieur à celui de la France métropolitaine (8%) à l'instar des agglomérations Porte de France Thionville (12,2%), du Val d'Alzette (13,8%) ou de Longwy (14,4%). Là encore, Pierre Cuny manque de s'étouffer: «Le bassin de Thionville compte 40.000 emplois endogènes. On n'est pas dans la brousse...»

Pour Alain Casoni, ce phénomène s'explique par le choix de certaines entreprises de s'implanter au Grand-Duché: «Hormis celles que le Luxembourg ne veut pas, les autres entreprises s'installent au Grand-Duché. Et pas que des grosses sociétés. Par exemple, mon réparateur de vélo qui était installé à Audun-le-Tiche est aujourd'hui à Esch... »

À Metz, Dominique Gros - son ancien maire (2008-2020) - a vu lui aussi bien des entreprises mettre le cap au nord. Comme l'an dernier avec la fermeture de la plus ancienne bijouterie du centre-ville: «En partant s'installer au Luxembourg, ses salariés sont devenus des frontaliers, et le territoire s'est appauvri», regrette-t-il avant de poursuivre: «Mais c'est comme Bailly qui était le plus gros concessionnaire de voitures de Metz, il a son siège à Luxembourg. Ses bénéficiaires sont déclarés au Luxembourg. Et son slogan, désormais, c'est "entreprise née en Lorraine" ...»

Ces deux exemples rappellent qu'au-delà de la situation géographique du Grand-Duché, l'attractivité de celui-ci réside principalement dans une fiscalité plus qu'attrayante au vu de ses voisins.

Une situation insupportable

Dans son rapport, intitulé «Une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières – Conflits potentiels et possibilités de compromis», présenté le 29 octobre 2019, Karl-Heinz Lambertz, président de la communauté germanophone de Belgique, écrivait ceci: «Pour éviter que cela génère des situations d'inégalité fiscale entre les régions des deux côtés de la frontière et compromette la cohésion des territoires, il est essentiel que la répartition de l'impôt entre les lieux d'emploi et de résidence des travailleurs soit équitable.»

«L'Europe, c'est un lieu de convergence des peuples vers des valeurs communes tant dans la défense de la démocratie, ce qu'on ne manque pas de rappeler régulièrement à certains, mais aussi dans la richesse partagée et le niveau de vie», tonne Dominique Gros qui poursuit: «Or, au voisinage de la frontière franco-luxembourgeoise, le fossé ne cesse de se creuser.» Même constat en Belgique et en Allemagne.

Guirlandes et P+R

Pour cet Européen convaincu, cette situation est insupportable: «Il y a 60 ans, Esch-sur-Alzette et Longwy étaient deux communes comparables, aujourd'hui c'est le jour et la nuit! Et pas parce que les Luxembourgeois seraient des génies et les autres des incapables...» Cette colère froide de Dominique Gros reflète une volonté

de réduire une inégalité, mais aussi de redonner un peu d'honneur à tout un territoire semblant vivre aux crochets du Grand-Duché.

Le 20 mars 2018, au cours d'une interview où il déclara que «Emmanuel Macron était une chance pour la France», Xavier Bettel adressa un message aux communes limitrophes: «Je n'ai pas envie de payer la décoration de Noël d'un maire.» «C'était à la limite de l'insulte car c'était méprisant. Quelle élégance...», soupire Dominique Gros, pas convaincu par la proposition du Premier ministre luxembourgeois d'«investir dans des infrastructures qui permettront aux frontaliers d'avoir une amélioration de leurs conditions de vie au quotidien».

«Il veut bien avoir des frontaliers, mais pas des voitures donc il est prêt à payer la moitié des P+R», poursuit l'ex-maire de Metz sans toutefois négliger l'investissement de quelque 50 millions d'euros dans le centre de maintenance ferroviaire de Montigny-lès-Metz . «Mais ce n'est pas la même chose de participer à un projet qui sert ses intérêts que de rétrocéder de l'argent à des communes qui ont le droit de l'investir comme elles l'entendent...»

En Belgique, ce n'est pas le cas. Ainsi, en 2022, le Luxembourg a rétrocédé quelque 48 millions d'euros à 553 communes en fonction du nombre de frontaliers résidents. Avec plus de 8 millions, Arlon se paie la grosse part du gâteau. «Sans cet argent, souligne Dominique Gros, Arlon ne survivrait pas. En France, les communes arrivent encore à se débrouiller. Mais pour combien de temps?»

En Suisse, l'accord fiscal de 1983 voit la France rétrocéder 4,5% des revenus bruts des frontaliers. De son côté, le canton de Genève reverse 3,5% de la masse salariale des frontaliers imposés à la source. Le 6 décembre, lors d'une question parlementaire, la députée de Meurthe-et-Moselle Martine Etienne (LFI-Nupes) a interpellé le gouvernement sur cette différence de traitement et, surtout, sur la possibilité d'adapter cet accord à la frontière franco-luxembourgeoise. Réponse de Roland Lescure (Renaissance), ministre délégué de l'Economie: «S'agissant d'une compensation fiscale, il n'est ni possible, ni opportun de dupliquer le modèle suisse.» Cette réponse, Dominique Gros la juge «bâclée, mal foutue, pas informée». Elle reflèterait l'absence de volonté du gouvernement français de s'emparer de ce dossier.

Cette position interpelle bon nombre de responsables politiques. Charlotte Leduc, député LFI-Nupes, fait une brève comparaison sur l'attitude de la France vis-à-vis de cette question de rétrocession fiscale à celle de l'évasion fiscale dont le manque à gagner serait de l'ordre de «80 à 100 milliards». Membre de la Commission des finances, elle a rendu en novembre un rapport sur le sujet. «Dans les deux cas, je ne sais pas quel est l'intérêt du gouvernement français de ne pas vouloir aller chercher l'argent», s'interroge celle pour qui les arguments de Roland Lescure ne «tiennent pas la route».

Pour Charlotte Leduc «parler de codéveloppement, de grand projet et de coopération, c'est bien joli, mais en réalité les sommes investies sont bien inférieures au manque à gagner pour les communes». Et ce alors que «l'économie luxembourgeoise repose pour moitié sur les travailleurs frontaliers».

1,3 milliard dans les caisses de la sécurité sociale

Face à la charge de Martine Etienne, le Luxembourg avance quelque 200 millions d'euros dans le cadre, justement, de ce codéveloppement. Martine Etienne rappelle que cette somme entre dans le cadre de l'accord passé en 2018 et est valable sur dix ans. «Pendant cette période, les impôts, les taxes des frontaliers et les externalités positives de la France auront rapporté plus de 33 milliards d'euros au budget de l'Etat luxembourgeois et de ses communes».

Le gouvernement luxembourgeois souligne que «tous les travailleurs frontaliers français qui travaillent au Luxembourg sont soumis à la sécurité sociale luxembourgeoise dans les mêmes conditions que les travailleurs résidant au Luxembourg, sans discrimination».

Un combat mené avec l'Allemagne?

Pourtant, à en croire l'avis publié le 29 juin 2022 par le conseil économique et social (CES), il serait surtout profitable au Luxembourg: «Sur le plan de la fiscalité et de la sécurité sociale, les travailleurs frontaliers ont un

impact direct positif sur les finances publiques luxembourgeoises qui peut être estimé à près de 1,3 milliard d'euros.»

Le CES précise qu'entre 2009 et 2019, ce solde (hors prestations de chômage et aides aux étudiants) a progressé de 461 millions d'euros (+51%). Quant aux «recettes» (impôts et cotisations versés), elles ont augmenté de 1.551 millions d'euros (+72%) tandis que les prestations sociales ont connu une hausse de 1.090 millions d'euros (+64%).

Charlotte Leduc souhaite voir ce sujet des rétrocessions fiscales avancer. Pour cela, elle aimerait «faire pression». Dans cette optique, elle travaille actuellement à un rapprochement avec des élus allemands. «Nous n'en sommes qu'au début du projet, mais les élus contactés se montrent ouverts sur le sujet. Si on pouvait avoir le soutien de l'Allemagne, cela pourrait avoir un réel poids face au Luxembourg, mais aussi face à la France parce que je pense que la France sera le pays le plus difficile à mettre en branle...»

Président de la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, Pierre Cuny, dont la commune a signé le 29 novembre [un jumelage avec Esch \[https://www.wort.lu/fr/granderegion/esch-et-thionville-veulent-travailler-fusionnellement-63861af5de135b9236b35394\]](https://www.wort.lu/fr/granderegion/esch-et-thionville-veulent-travailler-fusionnellement-63861af5de135b9236b35394), n'en démord pas. «Certains ont une vision complètement anachronique des choses. Il y a, sans arrêt, des gens qui crient au loup. Moi, je verrais d'un très bon œil un pôle métropolitain et qu'on ait un partage des dépenses résidentielles. Je suis pour l'équilibre, mais on ne négocie pas en mettant à l'autre le couteau sous la gorge...»

Suivez-nous sur [Facebook \[https://www.facebook.com/wort.lu.fr\]](https://www.facebook.com/wort.lu.fr), [Twitter \[https://twitter.com/Wort_FR\]](https://twitter.com/Wort_FR) et [abonnez-vous à notre newsletter \[https://www.wort.lu/fr/newsletter\]](https://www.wort.lu/fr/newsletter) de 17h.

Restez informés

Inscrivez-vous à notre newsletter !

[Notifications \(https://wort.lu/fr/notifications\)](https://wort.lu/fr/notifications) [Newsletter \(https://wort.lu/fr/newsletter\)](https://wort.lu/fr/newsletter)

Suivez-nous !

- [\[https://www.facebook.com/wort.lu.fr\]](https://www.facebook.com/wort.lu.fr)
- [\[https://twitter.com/Wort_FR\]](https://twitter.com/Wort_FR)
- [\[https://www.youtube.com/user/wortlu\]](https://www.youtube.com/user/wortlu)
- [\[https://www.instagram.com/luxemburgerwortfr\]](https://www.instagram.com/luxemburgerwortfr)
- [\[https://www.linkedin.com/company/saint-paul-luxembourg\]](https://www.linkedin.com/company/saint-paul-luxembourg)